



JUILLET 2022 | NUMÉRO 5

NEWSLETTER DE BERSON

Bulletin d'information de la Mairie de Berson



B&S 2021

Vous pouvez suivre les actualités de la commune depuis votre ordinateur ou votre smartphone

La page Facebook

 @ville de berson

La page Instagram

 @ville_de_berson

Le site internet

www.mairieberson.fr

L'application

 Intramuros

Téléchargeable gratuitement sur Play Store ou App Store

La seconde édition de Bières & Sons

La seconde édition de Bières & Sons aura lieu
le vendredi 02 et samedi 03 septembre,
à partir de 17h jusqu'à 1h au stade municipal de la commune !

- **Bières artisanales locales** (Possibilité de prendre un Pass 5 dégustations de 10cl à 5€)
Tribu Zyhta • Brasserie Bad • La Chapotte • La Cistude • Brasserie KM5
- **La Canaulaise • My little beer • Brasserie Saint-Léon**

• Concerts

02/09 : **Le Brass** et **Le Grand Bal**

03/09 : **Open Bar Band** et **Les Barbeaux**

• Restauration sur place

Angela • Pizzaiolo La main à la pâte • Le roi des nems • Ti Payenke • Baldini • La Bohémienne • Les pastillas d'Irène • JSB (sandwichs, softs et café)

• Boutique

Boutique à la sortie proposant tous les produits des brasseurs !



Marathon des vins de Blaye

Après deux ans d'interruption pour des raisons que nous connaissons tous, le Marathon des vins de Blaye a fait son grand retour le samedi 14 mai dernier.

Plus de 600 coureurs se sont élancés au travers des 14 communes afin de traverser les 42km de course, passant par 9 châteaux dont le Château Pinet la Roquette et le Château Puynard.

Nous tenons à remercier les membres de l'association organisatrice du Marathon, tous nos courageux bénévoles ainsi que l'Orchestre d'Harmonie de Berson pour leur présence et leur bonne humeur lors de cette 17ème édition !

Félicitations aux nombreux coureurs qui ont su donner le meilleur d'eux-mêmes, avec le sourire, sous une chaleur étouffante.



Elaboration du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal

La Communauté de Communes de Blaye (CCB) débute officiellement l'élaboration pluriannuelle de son document d'urbanisme.

Qu'est-ce que le PLUi-H ?

Le PLUi-H est un document de planification qui analyse le fonctionnement du territoire intercommunal, identifie ses enjeux pour construire un projet d'aménagement et de développement à l'horizon des 10-15 prochaines années. Ce projet se traduira notamment au travers de règles d'utilisation et d'occupation du sol qui s'appliqueront lors de l'instruction des autorisations d'urbanisme (permis d'aménager, de construire, déclarations préalables...).

Service urbanisme

Le service urbanisme de la commune est ouvert au public sur rendez-vous ou par téléphone :

- les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 14h à 17h,

✉ urbanisme@mairieberson.fr

Il remplacera, une fois son approbation, les documents d'urbanisme actuellement en vigueur dans chaque commune.

Pour en savoir plus sur la démarche d'élaboration du PLUi-H, vous pouvez consulter le site de la CCB.

Des documents pourront également être consultés au sein des mairies de la Communauté de Communes. Un registre situé à l'Espace France Service (32 rue des Maçons à Blaye) et une adresse email plui@ccb-blaye.com, sont également à votre disposition pour noter vos observations sur le projet.

Un après-midi sans moteur

Les membres du CMJ (Conseil Municipal des Jeunes) se sont concertés et ont émis le souhait de réaliser un après-midi sans moteur, le dimanche 15 mai.

Cette initiative avait pour but de délivrer un message en particulier : économiser nos énergies, réduire la pollution et prévenir des dangers de la route.

Pour ce premier essai, il était interdit de circuler Avenue de la Croix de Martin avec tout type de véhicules à moteur y compris les véhicules électriques. Une évidence : si on veut laisser un enfant jouer dans la rue, il faut non seulement le préserver de la pollution et du bruit, mais aussi de la vitesse et du danger.

Les habitants présents ont pu profiter d'une belle journée ensoleillée en jouant à des jeux géants en bois ou en se déplaçant avec des échasses, un pédalier ou encore un skateboard.

Le coffee-truck Avoir1grain était présent afin de proposer aux participants de quoi se désaltérer et se rassasier.



Le vide grenier de Berthenon



Pari gagné : une cinquantaine d'exposants est venue à Berthenon pour proposer à la vente mobilier, bibelots, vaisselle, vêtements, revues, jouets pour enfants et nous en passons !

Les visiteurs ont été nombreux malgré la chaleur et beaucoup ne sont pas repartis les mains vides.

Vendeurs et acheteurs ont pu aussi se désaltérer et se restaurer à la buvette tenue par des membres du Comité des Fêtes qui coorganisait l'évènement. Les exposants ont particulièrement apprécié l'apéritif que celui-ci leur a offert !

Il semble que cet immense pré qui permet d'accueillir de nombreux exposants dans de bonnes conditions ait plu au plus grand nombre .

Les habitants de Berthenon ont aussi approuvé cette manifestation qui a animé ce hameau l'espace d'une journée. Les référents de hameaux à l'initiative de ce projet sont bien décidés à renouveler l'expérience l'an prochain au même endroit puisque le propriétaire du terrain a la gentillesse de le prêter à nouveau.

A l'année prochaine donc, au même endroit et probablement à la même période !

D'une publicité subie à une publicité choisie

Afin de tendre vers une publicité moins subie et de réduire le gaspillage, la loi Climat et résilience prévoit une expérimentation "OUI PUB" portée par le Ministère de la transition écologique et coordonnée par l'ADEME (Agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie).

En quoi consiste cette expérimentation ?

Le dispositif "OUI PUB" vise à interdire la distribution d'imprimés publicitaires **non adressés** (IPSA), sauf lorsque l'autorisation de les recevoir est indiquée de manière visible sur la boîte aux lettres.

A compter du 1er septembre 2022, et pour une durée de 3 ans, la distribution d'IPSA sera interdite dans toutes les boîtes aux lettres sauf consentement visible signalé par un autocollant "OUI PUB" fourni par le Smicval.

Cette expérimentation vise à réduire le gaspillage et la production de déchets papier en ciblant plus efficacement les consommateurs souhaitant réellement recevoir des imprimés publicitaires.

L'ensemble des IPSA est concerné hormis les échantillons presse, les documents d'information des collectivités, et la communication politique ou à caractère culturel.



Entouré de sa famille, de Bersonnais, des anciens et nouveaux propriétaires de l'Elysée, il a partagé avec eux des souvenirs du commerce, de l'école primaire, de l'école de musique. Il a aussi expliqué les raisons qui l'ont amené à la politique. Cet agréable après-midi s'est terminé autour du verre de l'amitié.

NON

Je ne regarde pas les publicités, ça ne m'intéresse pas, je ne souhaite pas les recevoir : je n'ai rien à faire de particulier.

Vous souhaitez consulter la publicité ?

OUI

Plusieurs options s'offrent à vous :



Passer au catalogue numérique (sms, mail...)

ou



Récupérer les catalogues directement à l'accueil de votre/vos magasins

ou



Apposer un autocollant OUI PUB sur ma boîte aux lettres

Vous pouvez vous procurer cet autocollant :

- à l'accueil du pôle environnement de Saint-Girons ou Saint-Denis de Pile,
- dans l'un des pôles recyclages du Smicval,
- en remplissant le formulaire de demande accessible sur le site internet, vous le recevrez ensuite par courrier.

Séance de dédicace à l'Elysée

Fabien Robert, enfant de Berson maintenant élu à la mairie de Bordeaux a passé sa jeunesse à "l'Elysée" dont ses parents étaient propriétaires.

Il est revenu le 04 juin en ces lieux présenter et dédicacer son livre "Pourquoi je crois en la politique".



Voirie et travaux

En attendant la décision juridique concernant le mur de la Rue de l'église qui s'est effondré en 2019, la mairie a refait l'évacuation des eaux pluviales Avenue de Maurisset pour éviter l'effondrement de la route et l'inondation des terrains adjacents.

La vétusté de la toiture de la Bibliothèque municipale impose sa réfection avant la fin de l'année.

Ateliers créatifs à la bibliothèque

Afin de venir en aide à l'Ukraine, des enfants de l'école et des adultes ont fabriqué des bracelets aux couleurs de ce pays. Ils sont vendus 2€ à la mairie et à la bibliothèque.

Le 21 juin, un stand a été installé au marché de Berson et le 24 juin la vente a aussi eu lieu à la kermesse de l'école.

Plusieurs ateliers de fabrication ont été proposés à la bibliothèque le mercredi matin.

La somme récoltée sera donnée au Secours Populaire qui la remettra à l'organisme chargé de l'aide à l'Ukraine.



Présence de nos élus aux conseils municipaux



Dans une optique de transparence et afin de rendre compte de l'implication des élus dans la gestion de notre commune, voici un premier bilan de l'état de présence de ces derniers en conseil municipal.

8 conseils municipaux en 2020

→ Taux de présence des élus : 92.5 %

10 conseils municipaux en 2021

→ Taux de présence des élus : 91.3 %

Les procès-verbaux sont en ligne sur le site internet et Intramuros.

Ateliers d'écriture

En complément de l'exposition sur l'origine de l'écriture à la bibliothèque, des ateliers ont été proposés aux élèves des classes élémentaires.

Avec l'aide de Madame Jany Julien, d'origine bersonnaise, ils ont découvert avec grand plaisir l'écriture avec plumes, porte-plumes, calames, encre et brou de noix.



Ils ont tracé des lettres de l'alphabet ou écrit des mots à l'aide de modèles de plusieurs sortes d'écritures.

Leurs travaux ont été exposés lors de la kermesse de l'école.



Les maternelles au self !



Au mois de juin les élèves des classes élémentaires étant partis en voyage scolaire, nous avons amené les enfants des classes maternelles au restaurant scolaire afin de préparer les futurs élèves de CP au self service qu'ils fréquenteront à la rentrée.

En effet, pour respecter les consignes covid concernant le nombre d'enfants, le restaurant scolaire de nos petits avait été installé dans la salle de motricité. C'est avec grand plaisir qu'ils ont mangé dans ce lieu qui leur était encore inconnu et ils ont parfaitement respecté les consignes.

Animation bibliothèque

Le premier juillet sur le thème commun "Y'a d'la voix dans vos bibliothèques" une animation a été proposée à tous : grands jeux d'extérieur, jeux de société, lecture de contes, cafés littéraires. Vendredi nous avons apprécié la lecture de quelques contes puis l'auteur " Lapoum" a présenté et dédié plusieurs de ses ouvrages. La soirée a pris fin avec le verre de l'amitié. Samedi matin c'est l'auteur Martial Maury qui est venu également présenter et dédicacer ses derniers livres autour d'un café. L'après-midi s'est poursuivi autour des grands jeux d'extérieur.

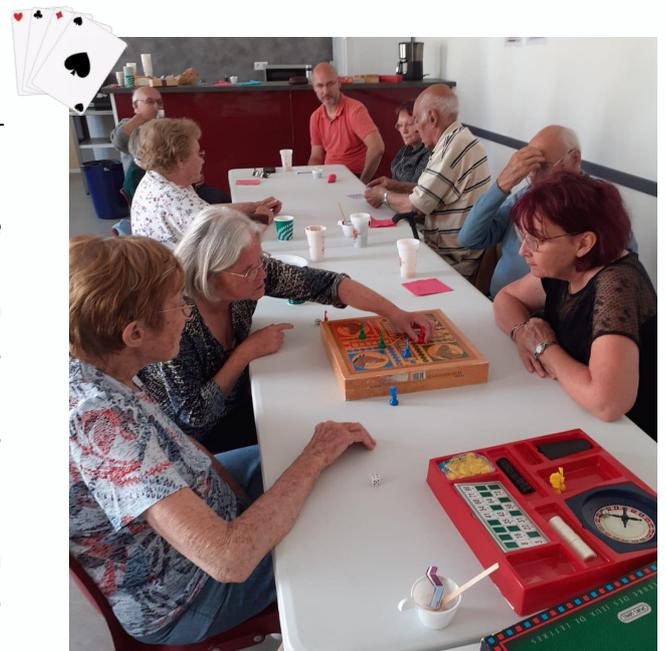


Un petit cadeau de fin d'année

En fin d'année scolaire a eu lieu la distribution des livres par les élus à chaque enfant dans chaque classe. Petits et grands ont apprécié ce cadeau qui les occupera un peu pendant les vacances.

Rencontre avec nos aînés

Nous continuons nos visites aux aînés chaque semaine. Depuis le mois de mars nous les retrouvons à l'ancienne mairie un vendredi par mois. De nouvelles personnes nous ont rejoints soit en profitant du bus qui va les chercher gratuitement soit en venant par leurs propres moyens. Si d'autres personnes souhaitent venir partager ces moments d'échange et d'amitié, elles doivent se faire inscrire à la mairie. A cause des fortes chaleurs ces rencontres n'auront pas lieu au mois de juillet et d'août, elles reprendront au mois de septembre.



Concours de fleurissement communal



Cette année, 8 bersonnais se sont inscrits à la quatrième édition du concours de fleurissement de la commune. Les 3 membres du jury se sont rendus chez chaque participant et ils ont pu découvrir leurs jardins.

Après délibération, les résultats ont été annoncés lors de la remise des prix du mercredi 13 juillet dans la salle du conseil de la mairie : Madame Bernadette Cousinat est la grande gagnante du concours 2022. Première participation pour Madame Cousinat et première victoire !

Elle est suivie de Madame Christiane Renaud et Madame Françoise Carlier puis de Madame Catherine MITTAUX, Madame Delphine CARTEAU, Monsieur Alain TOULGOAT, Monsieur Gilbert LAMOVILLE et Madame Marie-Louise DUMET. Un lot particulier a été remis aux trois premiers du classement et par solidarité, tous les inscrits se sont vu offrir une plante vivace.

Nous remercions vivement l'ensemble des participants ainsi que les bersonnais qui participent à l'embellissement de notre commune.



Pensez à rentrer vos poubelles



N'oublions pas que si les bacs n'occupent que temporairement l'espace public entre le moment de dépôt et celui de leur enlèvement, ils n'en constituent pas moins des nuisances visuelles, voire olfactives, et le cas échéant, des obstacles au cheminement des piétons et des véhicules. Il est donc primordial de rentrer ses bacs au plus vite, dans un souci du respect d'autrui (voisins et riverains) et pour préserver le bien vivre à Berson dans l'intérêt de tout un chacun.

Cinéma plein air

Deux séances gratuites de cinéma ont eu lieu cet été au stade.

Le dimanche 10 juillet, 120 personnes ont regardé le film « Attention au départ » de Benjamin Euvrard avec André Dussollier et Jérôme Commandeur.

Installés dans la tribune, allongés dans l'herbe ou assis sur leurs sièges, les spectateurs ont beaucoup ri devant les aventures rocambolesques d'un grand-père excentrique et d'un père dépassé par les évènements.

Le samedi 06 août, un peu plus de 100 personnes ont assisté à la séance de « Pierre Lapin 2 » qui, vous l'aurez compris, s'adressait aux enfants mais un bon nombre de parents ont tout de même été séduits !



Le comité des fêtes, partenaire de l'évènement, proposait boissons et nourriture, ce qui a permis à ceux qui le souhaitaient de commencer agréablement chaque soirée.

Fête des voisins

Après deux années pendant lesquelles il a été difficile de se rassembler, des bersonnais ont décidé en ce début d'été de réunir leurs voisins et amis .



Ainsi , les habitants du lotissement « Les Lauriers » ont organisé une auberge espagnole le samedi 25 juin. Ceux des lieux-dits « Boudeau, Moulin de Boudeau, les Meynards » ont fait de même le dimanche 26 juin et les résidents des « Hivers » ont partagé un repas le dimanche suivant.

C'est un moment de partage, l'occasion de se retrouver, de faire connaissance avec les nouveaux venus, de prendre son temps.

Peut-être que d'autres personnes ont eu l'idée de faire de même dans leur hameau ou l'envisagent. Dans ce cas, n'hésitez- pas à nous le faire savoir et même à nous envoyer des photos !

Rendez-vous l'an prochain et peut-être que d'autres repas des voisins verront le jour !

Modification des horaires d'ouverture des services de la mairie

A compter du 01 août :

Lundi, mardi, jeudi et vendredi de **8h à 12h et de 13h30 à 17h**
Mercredi de **9h à 12h**

Entretien sur le territoire de la commune

A titre d'information, une délibération a été prise par la municipalité dans l'hypothèse où, après mise en demeure sans résultat, le maire procéderait à l'exécution forcée des travaux d'élagage destinés à mettre fin à l'avancée des plantations privées sur l'emprise des voies communales afin de garantir la sûreté et la commodité du passage. Les frais afférents aux opérations seront à la charge des propriétaires négligents.



La fibre se déploie sur Berson !

220 logements sont éligibles, 405 sont en phase 2 (2021/2023) et devraient être éligibles dans les prochains mois et 105 logements sont en phase 3 (2023/2025).

Si vous désirez savoir où en est le déploiement de la fibre dans votre quartier ou hameau, connectez-vous au site : girondehautmega.fr et cliquez sur la carte d'éligibilité.

→ Si vous constatez que votre logement n'est pas

référéncé, allez sur le formulaire de contact, dans le champ « ma question concerne » sélectionnez « mon logement n'apparaît pas » ; vous pourrez voir une carte en bas de page sur laquelle il suffit de signaler l'endroit de votre habitation.

→ Si vous notez que votre adresse est incorrecte, allez sur la carte d'éligibilité, cliquez sur le point qui représente votre habitation puis sur « je signale que l'adresse de ce logement est incorrecte ».

En cas de problème lié à la fibre, vous pouvez vous adresser à la personne de l'accueil de la mairie qui signalera l'anomalie au référent fibre.

Un second salon du mieux être à Berson



Après un premier salon qui fit plaisir aux visiteurs comme aux exposants, Aurore et son association "Mes Créas et Vous" organisent un nouveau salon du Mieux-être à Berson. Le Fournil de Berson apportera son aide en tant que partenaire dans cette aventure.

Durant ce week-end vous pourrez découvrir différentes thérapies, du magnétisme ainsi que du massage ama assis, de la médecine chinoise et plus encore. Vous pourrez vous inscrire à des rendez-vous découverte avec des médiums, des tarologues, des numérologues ou vous faire plaisir avec des minéraux de lithothérapie, des transgonites et des articles fen shui.

Plus d'une quarantaine d'exposants vous accueilleront dans la salle du foyer rural ainsi qu'à l'extérieur pour que vous passiez un bon moment.

Pour prolonger votre balade, un food truck sera présent le samedi midi et un second le dimanche midi. De plus, des churros et de la barbe à papa seront proposés tout le week-end pour la touche sucrée.

Le samedi et le dimanche après-midi Andrès vous fera un show Incas.

Et pour rester dans l'esprit du partage, une association d'aide aux femmes sera invitée sur le salon ainsi qu'une autre association venant en aide aux animaux. D'autres sont invitées mais n'ont à ce jour pas confirmé leur présence.

Enfin pour continuer ce qui fut entamé en mars, les collectes de bouchons en liège ou en plastique, de lunettes usagées ainsi que de piles seront présentes dans le hall d'entrée de la salle. Chaque objet collecté est destiné soit à aider les plus démunis soit à être recyclé.

Nous vous attendons nombreux pour finir en beauté votre mois d'été.

Rendez-vous le samedi 27 et le dimanche 28 août de 10h à 18h au Foyer Rural

Pour toutes questions : Aurore Météreau

 06 22 13 66 56 (SMS)

 mes.creas.et.vous@hotmail.com

 Aurore Marie Météreau



Centre Ganesh

Le festival de yoga initialement prévu le week-end du 26 et 27 juin a dû être annulé à contre cœur en raison des intempéries en dépit de toute l'énergie investie dans sa préparation.

Les prochaines dates du festival vous seront communiquées dans un prochain article !

En attendant vous pouvez pratiquer un sport accessible à tous, le yoga ! Au programme :

- Yogas séniors,
- Yin yoga,
- Yoga Nidra
- Hatha Yoga,
- Réflexologie,
- Méditation et voyage sonore,
- Massages et soins,
- Bilan ayurvédique,
- Formations,
- Conseillère nutritionniste.

Contact : Madame Arnaud Sande

📞 06 74 60 48 63 🖱️ centre-ganesh.fr

Envie de combattre au sabre laser ?

Vous souhaitez vous développer à travers un sport de combat moderne alliant maîtrise de soi, force, équilibre... ? Ne cherchez plus, venez à Berson !

Rejoignez nous dès à présent pour des cours de combat au sabre laser dispensés par un instructeur expérimenté et diplômé !

Cours pour tous niveaux (12 ans minimum/ados/adultes) à Berson tout les mercredis de 19h à 21h au foyer rural.

Pour prévenir de votre venue pour un essai (gratuit) ou plus de renseignements :

📞 06 20 50 46 38

✉️ heritagelumiere.sabrelaser@gmail.com

📱 @heritagelumiere.sabrelaser

Nous nous retrouverons également au forum des associations en Septembre à Saint-Martin-Lacaussade. Que la force soit avec vous.



Gymnastique Bersonnaise : la fin de saison a sonné !

Pour clôturer cette belle année, nous nous sommes réunis autour d'un «repas auberge espagnole». C'est une joyeuse fête organisée de main de maître par Suzanne et ses petites mains.

Remerciements à nos fidèles coachs Cécilia, Karine et Didier ainsi qu'à nos référentes de cours Régine, Brigitte, Liliane et Suzanne.

La rentrée est déjà presque prête !

Reprise des cours le 5 septembre :

- Bien être avec Karine le lundi et le jeudi,
- Tonique avec Cécilia le lundi et le jeudi,
- Pilâtes avec Karine le mercredi,
- Marche nordique et randonnée pédestre 2 dimanches par mois.



LES NOUVEAUTÉS !

- Zumba le jeudi avec Maggy,
- Yoga avec Elodie (jour à déterminer).

L'association sera présente le 11 septembre au Forum des associations de Saint Martin Lacaussade. A très vite !

Rejoignez nous sur nos réseaux :

📱 Asso Gym De Berson

📱 Application Intramuros

USEP de Berson

Pour cette fin d'année scolaire, nos Usépiens ont pu participer à plusieurs rencontres.

Tout d'abord, ils ont pu prendre part, sur le temps scolaire, au P'tit tour à vélo en se rendant à Blaye ou à Fort Médoc par exemple.

Ensuite, en compagnie des adultes, ils ont pratiqué des jeux de lancers à l'école de Berson : sarbacane, coxibola, mölkky et boules molles.



L'USEP de Lansac nous a également accueillis pour une randonnée à la découverte de leur village et de leur(s) moulin(s) en compagnie des associations de Cartelègue et St Gervais.

Enfin, les classes du CP au CM2 ont pu faire découvrir à d'autres écoles USEP (Reignac, Lansac et Cartelègue) des activités pratiquées avec leurs professeurs sous forme de rencontres sportives associatives.



Nous remercions toutes les personnes ayant contribué à la réussite de ces événements et félicitons nos jeunes enfants pour leur dynamisme et leur enthousiasme tout au long de l'année.

Nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour de nouvelles aventures !

Vous souhaitez créer une association sur la commune ?

Tous les renseignements sur la démarche à suivre et les documents à remplir sont disponibles sur notre site internet dans l'onglet "Associations" puis "Création association" ou sur le site du Service Public (www.service-public.fr).

Vous pouvez également vous rendre directement à la mairie, au service communication, afin qu'il vous renseigne et vous fournisse les documents à remplir si vous n'avez pas possibilité d'imprimer.

Si vous avez déjà créé votre association, n'oubliez pas de vous inscrire en mairie ou de nous adresser un mail et de nous transmettre une copie de votre dossier complet afin de figurer sur la liste des associations Bersonnaises.



Bruit de voisinage

A titre d'information, les travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, telles que les tondeuses, perceuses, raboteuses, scies électriques, tronçonneuses, etc...ne peuvent être accomplis que durant les horaires suivants :

Du lundi au vendredi : de 8h30 à 12h30 et de 14h30 à 19h30

Le samedi : de 9h à 12h et de 15h à 19h

Le dimanche et les jours fériés : de 10h à 12h

Rappel : fermeture Avenue de la Libération

Depuis le 23 novembre 2020, l'Avenue de la Libération est fermée à la circulation et au stationnement les lundis, mardis, jeudis et vendredis de 8h15 à 8h45 et de 16h à 16h30.

Cette décision a été prise afin de répondre aux mesures du plan Vigipirate renforcée, pour sécuriser au maximum cette portion de route aux heures d'affluence de l'école.

